

-Voeu Conseil d'administration du lycée Jules Ferry (jeudi 12 novembre 2020)

Les enseignants élus du lycée Jules Ferry à Conflans sainte Honorine, réunis en Conseil d'Administration, ce jour, souhaitent affirmer :

Nous sommes rentrés dans un contexte d'urgence sanitaire depuis fin octobre. Le président de la République lui-même a parlé de deuxième vague plus dure et plus meurtrière car le virus circule plus largement qu'au printemps dernier.

Le jeudi 5 novembre dans la soirée, le ministre de l'éducation nationale, pour répondre à l'aggravation de l'épidémie de Covid-19, a annoncé que le protocole sanitaire allait être renforcé dans les lycées, qui pourront basculer vers davantage de cours à distance « il convient désormais que chaque lycée établisse un plan de continuité pédagogique, mis en œuvre jusqu'aux prochains congés scolaires, qui garantisse au moins 50 % d'enseignement en présentiel pour chaque élève », « Chaque établissement pourra s'organiser comme il le souhaite en privilégiant « l'accueil en demi-groupes », « l'accueil par niveau » ou « le travail à distance un ou deux jours par semaine ».

C'est dans ce sens que les enseignants du lycée se sont mis grève dès mardi 3 novembre afin d'obtenir un aménagement des emplois du temps des élèves puis ont travaillé toute la journée de jeudi 5 novembre afin de établir des scénarios adressés à leur direction, et au DSDEN, proposant pour chaque niveau des solutions (fonctionnement en demi-groupes, cours un jour sur deux...).

Ces propositions, notamment de passer sur un fonctionnement en demi-groupes, permettent de diminuer le nombre d'élèves dans une salle de classe, mais aussi dans les couloirs, dans la cour de récréation, à la cantine etc. C'est un des moyens les plus efficaces pour lutter contre la diffusion du virus à l'intérieur des établissements scolaires.

Il nous paraît essentiel de pouvoir conserver un lien pédagogique fort avec tous les élèves, plus fort que l'école à distance. Les effets du confinement, notamment en matière d'inégalités sociales, sont particulièrement lourds et nous avons pu en constater les effets sur nos élèves. Nous souhaitons que ceux-ci continuent à venir en cours le plus possible. Mais, en l'état, le protocole sanitaire en vigueur au lycée n'a rien de renforcé et ne permet pas de limiter le brassage des élèves. Et cette situation menace la santé et la sécurité des personnels, ainsi que celle des élèves et de leurs familles.

Nous demandons donc que notre lycée passe sur un fonctionnement en demi-groupes dans les délais les plus rapides possibles.

La situation est grave. Des réponses à la hauteur des enjeux doivent être apportées par l'institution.

Les enseignants élus au CA.